

Compte rendu du conseil municipal
du 29/04/2024



Adrien BERTRAND retard excusé.20h15	Geneviève MOULINS-DAUVILLIERS
André CHAUVIN	Christian RIGAUD
Emmanuelle FOLCHER	Alain SCHOUZ.
Anais FRAUD, secrétaire de séance.	Peter VERBRUGGEN. Abs. Pouvoir à EF.
Pascale MATRAS.	Sébastien VITEAU. Rédacteur du compte-rendu.
Christine LAGRANGE abs. Pouvoir à GMD	

Ouverture de la séance à 20h00

ORDRE DU JOUR :

1-Approbation du précédent compte-rendu.

2-Débat sur PADD (PLUI)

3-Géotextile bâtiments communaux

4-Travaux fosse septique école.

5-Questions diverses.

Ouverture de séance 20h10.

Ajout de plusieurs points :

- Convention DAH
- Avenant plomberie JGE
- Colas DC4 annulé
- Avenant Solnais changement de statut.

1-Approbation du précédent compte-rendu.

Oui à l'unanimité.

2-DAH

Convention pour emprise des travaux sur les parcelles DAH. Ils laissent le chantier empiéter sur les 40 cm leur appartenant le long du bâtiment. Mise en place de bordures et potelets sur ce terrain.

Au vote : oui à l'unanimité

3-Avenant plomberie n°2.

Lot n°6, travaux modificatifs électricité plomberie VMC et chauffage. Devis 1858.8 € TTC. JGE. Lecture de l'avenant.

Au vote : 1 abstention et 10 pour.

4-Colas DC4.

Déclaration de modification de sous-traitance groupement SORODI/RIVASI et entreprise Colas. Bordures enrobé bitume. Finalement 136120ht qui passe à 0€. Colas se retire de la situation pour désaccord sur le planning Mairie.

Au vote : 1 contre, 10 pour.

5-Avenant JGE sous-traitance.

Objet extension réfectoire. JGE sous traite à G.Lasarini. EI. Les paiements se feront à JGE.

Au vote : 1 abstention, 10 pour.

6-Solnais avenant pour changement de statut.

Passage d'EI à SAS et changement d'adresse.

Au vote : oui à l'unanimité.

7-Débat sur PADD (PLUI)

PADD jusqu'en 2036. Lecture et présentation du document Projet d'Aménagement et de Développement Durable.(PADD).
Débats autour du sujet. Certains élus trouvent le document inutile.

8-Géotextile bâtiments communaux

Validation des factures de matériaux pour chantier « protection des fondations des bâtiments communaux » conjointement aux travaux « traverse et abords de l'école » et « extension réfectoire ».

Montant facture Ets Morin : 2920.88 TTC

Au vote : oui à l'unanimité.

9-Travaux fosse septique école.

Montant des travaux : entreprise Liotard 4667.52 TTC pour les travaux de modification de l'ancienne fosse de l'école mal reliée au réseau assainissement communal.

Au vote : oui à l'unanimité.

10-Questions diverses.

- Enquête publique SCOT Saoû 16/05/2024 au matin. Dates et lieux disponibles sur le site www.soyansinfo.fr
- C.Moulin et A.Gilles souhaitent rencontrer les communes ici le 29/05 10h.
- Elections européennes du dimanche 9 juin.
- Réunion Energies renouvelables loi APER le 22/05 à 18h30.
- Point sur l'adressage. Les fichiers sont en traitement à la CCVD et la mise à jour ne tardera pas.

Fin du conseil à 22h10.